L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 6, 12 février 2010

Dans nos pages cette semaine



Michel Martel, l'artiste verrier qui était à l'origine des vitraux qui colorent certaines fenêtres de l'école Allain St-Cyr, dirige maintenant des ateliers de mosaïque avec les élèves du primaire. Catherine Giachino, Sheraz Daher et Thomas Ganley auront eux aussi contribué à l'œuvre célébrant le 20e anniversaire de leur école. (Photo : Maxence Jaillet)

Direction du Collège

Une façon de faire dénoncée

L'ancien directeur du Collège des TNO veut des explications.

Maxence Jaillet

Donald Violette n'accepte pas la façon dont il a été traité. Pour lui, la Fédération franco-ténoise a brisé, le 3 décembre 2009, le contrat qui les liait, et il ne comprend pas pourquoi, du jour au lendemain, il a été démis de ses fonctions. L'ancien directeur du Collège des TNO cherche des réponses afin de corriger ce qu'il appelle une atteinte à sa réputation.

Lorsque, le 8 décembre dernier, Donald Violette a été questionné par *L'Aquilon* sur les raisons du changement de direction à la tête du Collège, celui-ci n'a pas voulu commenter outre mesure. « J'aimerais mieux ne pas en parler tout de suite », s'était-il limité à dire, ajoutant tout de même qu'il avait d'autres défis qui l'attendaient et que la décision avait été prise de ne pas renouveler son contrat.

Deux mois plus tard, libre de s'exprimer publiquement sur son ancien employeur depuis 1er janvier 2010, l'ex-directeur du Collège veut reprendre la parole et éclaircir les événements.

Lors de la réunion du conseil d'administration du Collège des TNO (CTNO), le 29 novembre, à Hay River, la décision a été prise de tenir une réunion spéciale pour discuter du contrat de travail de M. Violette. Au lieu du 7 décembre, comme il avait été convenu, le CA de la FFT et celui du CTNO (sensiblement les mêmes) se sont entretenus en rencontre extraordinaire, le mercredi 2 décembre, en l'absence de M. Violette. À l'issue de cette réunion, il a été décidé que le CA du CTNO fusionnerait avec celui de la FFT; que le compte en banque du CTNO serait fermé et ses fonds transférés dans un compte de la FFT; que le contrat de M. Violette qui prenait fin au 31 décembre 2009 ne serait pas renouvelé, et finalement; que le directeur du Collège n'ait plus accès à son bureau, à son ordinateur et à ses fichiers dès le 3 décembre au matin.

Mesures préventives

Donald Violette explique les faits survenus le jeudi matin. « J'arrive au bureau, mon bureau est fermé! Voyons? J'ai pas les clés de mon bureau? Non, on venait de changer la serrure. Léo-Paul me convoque dans son bureau en présence (d'un témoin) et me remet une lettre. On me dit : Tu ramasses tes affaires — mon ordinateur est barré, je n'ai plus de mot de passe, je ne peux plus rentrer dans mes courriels, rien! ». À ce moment-là, Donald Violette se sent comme un criminel, un escroc qui aurait volé. Il demande des explications et n'obtient qu'une référence à la lettre qu'il tient dans ses mains mentionnant que les deux CA « ont jugé que le niveau d'attentes en regard des exigences élevées d'un tel poste leur imposait d'examiner d'autres candidatures ». Il doit prendre ses vacances qui lui sont dues et quitter la Maison bleue. Il est bien stipulé, sur cette lettre, que sa candidature ne serait pas retenue au poste de directeur général du Collège des TNO.

D'après le directeur général de la FFT, et donc le directeur du personnel de ce tout jeune établissement d'éducation postsecondaire en français aux TNO, les mesures qui ont été prises le 3 décembre étaient destinées à protéger les actifs du Collège. « C'est plutôt courant (cela a déjà été fait ici), et dans le cadre de plein

Collège
Suite en page 2

Collège

Suite de la une

d'autres entreprises. Quand tu remercies quelqu'un, tu protèges tes actifs », explique Léo-Paul Provencher. Selon lui, les employeurs qui ne font pas cela peuvent s'exposer à des difficultés, car ce n'est pas une bonne nouvelle d'annoncer le non-renouvellement d'un contrat à quelqu'un, surtout pour un poste qu'il convoite. En tant que directeur, il dit ne pas connaître la réaction émotive qu'une personne peut avoir quand elle apprend ce genre de nouvelle. « Je ne dis pas qu'il (M. Violette) aurait eu ces intentions, je dis juste, objectivement, que j'ai pris les moyens pour ne pas avoir de préoccupations. »

Compétences

Pour décréditer l'hypothèse du manque de compétences justifiant le non-renouvellement de son contrat, Donald Violette fait état de ses accomplissements, entre autres les ententes de financement obtenues auprès de Patrimoine canadien et du gouvernement territorial, les ententes de services avec des établissements postsecondaires francophones au Canada et la tenue d'une activité d'information permettant à des finissants franco-ténois de s'inscrire à deux de ces établissements.

Le président de la FFT, Richard Létourneau, en tant que porte-parole du CA de la FFT, défend la décision du conseil en soulignant que Donald Violette n'a pas été renvoyé, mais qu'il a bel et bien terminé son contrat. Au lieu de lui verser un dédommagement pour les vacances accumulées, il a été résolu de lui donner ses congés payés. En entrevue, M. Létourneau a ajouté que « durant son contrat, les membres du CA ont eu l'occasion d'avoir certains questionnements par rapport aux résultats que (Donald Violette) a atteint ». « Le CA faisait face à une situation où il fallait embaucher une personne pour la direction du Collège, et il s'est avéré qu'en fonction de nos questionnements, et bien, il ne semblait pas indiqué que Donald Violette soit la personne appropriée pour devenir le nouveau directeur général du Collège », a continué Richard Létourneau.

Pourtant, Donald Violette y tient opiniâtrement! Il affirme n'avoir jamais reçu d'évaluation formelle et estime que plusieurs membres du CA de la FFT n'ont pu voter sa fin de contrat en connaissance de cause. Il évoque une influence évidente de Léo-Paul Provencher, directeur du personnel de l'établissement, et suppose que la seule raison de son congédiement repose sur un désaccord entre le DG de la FFT et lui, portant sur l'utilisation des fonds dédiés au développement du Collège.

Autonomie

Depuis sa mise en place en juillet 2008, le Formacentre devenu le Collège des TNO est toujours resté sous la tutelle de la FFT, même quand celui-ci s'est incorporé en mai 2009. Depuis son entrée en fonction, M. Violette était un employé de la FFT, et c'est seulement depuis septembre 2009 que ses payes lui provenaient d'un compte attribué au Collège des TNO. Donald Violette soutient que le Collège tenait sa stabilité financière et s'approchait de la stabilité de sa gouvernance, qui sont les deux conditions statuées, il y a quatre ans, par la FFT, pour qu'un organisme puisse quitter la tutelle de la Fédération.

Après avoir joint, au mois de décembre, le CA du Collège à celui de la FFT et fermé le compte du Collège, la Fédération franco-ténoise maintient que le processus d'autonomie est toujours en déroulement pour le CTNO. D'après le président de la FFT, même si l'objectif est encore là, il était un peu prématuré d'avoir actuellement un conseil des gouverneurs pour le Collège. « La séparation CA CTNO et CA FFT a compliqué un peu les choses. Il n'était pas nécessaire d'avoir des membres différents sur les deux CA. […] Il n'y avait pas de nécessité d'avoir deux comptes de banque, et l'on a jugé que c'était simplement de la saine gestion que de fermer le compte du Collège en attendant », de justifier Richard Létourneau.





Les Dénés contestent les données sur les caribous

Les Premières Nations dénées de Yellowknife ne contestent plus seulement l'autorité du gouvernement territorial d'imposer une interdiction de chasse aux caribous aux Autochtones; elles remettent aussi en question la validité des recensements.

Selon le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, le nombre de caribous de la harde Bathurst aurait chuté de plus de 180 000 bêtes à 32 000 en l'espace de moins de dix ans. Le 8 février, lors d'une conférence publique sur la gestion du caribou organisée par la Nation dénée à l'Hôtel Explorer, la biologiste Susan Fleck, du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, a indiqué qu'à ce niveau, seule une interdiction totale de chasse pouvait éviter de décimer l'espèce.

Or, les Dénés ont rétorqué qu'ils ne croient pas en la validité des chiffres du ministère et que leurs observations sur le terrain leur portent plutôt à croire que le nombre de caribous est élevé. Les Premières Nations affirment que les caribous ont simplement migré et que c'est pour cela que le GTNO en dénombre moins. Ils estiment que leur savoir traditionnel contredit les données scientifiques du ministère.

« La science nous indique le problème, a avancé le président du comité de gestion des caribous de la Nation dénée, Fred Sangris. Mais, à ce point-ci, notre savoir autochtone n'a pas été adéquatement pris en considération. » Cette nouvelle rebuffade des Premières Nations survient alors que le gouvernement a mandaté la Cour suprême des TNO de trancher si, oui ou non, le gouvernement a l'autorité nécessaire d'imposer une interdiction de chasse aux Premières Nations.

La Cour suprême appelée à la rescousse

Le gouvernement des TNO veut faire valoir son autorité dans le dossier de l'interdiction de la chasse aux caribous de la harde Bathurst et, pour ce faire, il en appelle à la Cour suprême territoriale.

Le 8 février, le ministre de la Justice, Jackson Lafferty, a demandé à la Cour de trancher si, oui ou non, le gouvernement a l'autorité nécessaire pour imposer une interdiction de chasse aux Premières Nations. Le gouvernement affirme que la Loi lui donne la latitude nécessaire pour mettre en place pareille mesure d'urgence. Pour leur part, les Premières Nations dénées y voient un affront à leurs droits de Traité constitutionnels.

La Cour suprême territoriale doit répondre à la demande du gouvernement cette semaine.

Services de santé : les Ténois satisfaits

Les résidents des TNO sont très satisfaits de leur système de santé. C'est ce que révèlent les résultats d'un sondage interne du ministère de la Santé et des Services sociaux, déposés le 8 février devant l'Assemblée législative.

Dans chacune des régions des TNO, plus des trois quarts des répondants ont affirmé être satisfaits ou très satisfaits de l'offre de soins de santé. À Yellowknife, pas moins de 97 % des répondants ont estimé que les services de santé prodigués dans la capitale étaient bons ou excellents.

L'enquête a été réalisée auprès de 1 400 usagers du système de santé des TNO. Ils étaient appelés à compléter de leur gré un questionnaire distribué librement dans les centres de santé du Territoire.

Comité de consultation ou de collaboration

Prêts à faire des compromis?

La justice demande au GTNO et à la FFT d'entrer en négociation.

Maxence Jaillet

Le mercredi 3 février, la juge Marie Moreau n'a pas tranché sur qui devait siéger au comité de consultation ou de collaboration nécessaire à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la prestation des services en français aux TNO, ni s'il en revenait au gouvernement territorial ou à la Fédération franco-ténoise de payer le financement de ce comité. La juge a plutôt demandé aux deux parties de se rencontrer pour négocier une possible entente et de lui fournir, avant le 19 février, un document faisant état de cette coopération.

Selon le directeur de la FFT, Richard Létourneau, cette initiative de la juge est motivée par l'impression que les deux parties n'étaient pas si loin d'une entente au sujet de la composition et du financement du comité. Richard Létourneau raconte que c'est effectivement après avoir entendu les deux plaidoyers que la juge s'est abstenue de trancher. « Elle nous a semblé craindre que quelle que soit sa décision, le processus ne fasse que s'allonger finalement par le biais d'appels, par exemple », d'expliquer M. Létourneau, qui a noté que la juge avait à l'esprit la nécessité pour le comité de se mettre au travail rapidement. La juge aurait cependant assuré qu'elle n'hésiterait pas à rendre un verdict si aucune avancée n'était observée le 19 février.

À cet effet, la position du gouvernement ténois n'a pas encore changé, alors qu'il reconnaît le droit à la FFT de choisir qui peut la représenter au sein de ce comité, sans néanmoins accepter de défrayer une représentation qui ne serait pas assurée par des résidents des TNO. La FFT n'a pas bougé non plus de sa position officielle. Elle veut être représentée par les meilleurs en matière de droits linguistiques et refuse d'avoir à assumer le dédommagement de ces experts, qui se trouvent au sud du 60e parallèle. Pourtant, les positions pourraient changer, comme le laisse entendre le président de la FFT : « On a demandé à rencontrer le GTNO, c'est sans doute qu'on est prêt à faire des compromis, mais évidemment à condition que le GTNO soit prêt à en faire aussi ».

Deux points faisaient litige lors de cette audience publique tenue à Edmonton, à laquelle les différents protagonistes participaient au moyen d'une téléconférence. La composition du comité, ainsi que son financement, et l'échéancier de ce futur comité. Ce dernier point n'a pu être discuté alors que, faute de temps, l'audience a été ajournée au 24 ou 25 février prochain. Au moment de mettre sous presse, la FFT confirmait que la rencontre entre le sous-ministre du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Dan Daniels, et le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, pourrait s'effectuer le mardi 16 février, à Yellowknife.

FFT

« J'arrive chez vous, bientôt chez nous »

Le nouveau directeur général de l'organisme porte-parole de la francophonie ténoise arrive à Yellowknife le 21 février.

Maxence Jaillet

Francis Lemieux n'a jamais mis les pieds aux TNO, il est pourtant prêt à faire le grand saut et à devenir Franco-Ténois. Francis Lemieux sera le nouveau directeur général de la Fédération franco-ténoise dès la quatrième semaine de février. Cet homme, qui vient de la région de Bellechasse, à quelques minutes à l'est de la ville de Québec, a bien hâte de faire connaissance avec les employés de la FFT depuis que sa position a été confirmée. « Il me tarde de mettre des timbres de voix sur des photos que j'ai vues et d'y associer des poignées de main aussi. »

Il raconte que depuis qu'il a annoncé à sa famille et à ses proches qu'il allait découvrir le Nord, on le traite de chanceux. « On m'a parlé du grand sens de l'accueil des gens des Territoires du Nord-Ouest. Et qu'il était facile pour une personne qui s'en donne la peine de s'intégrer dans la communauté, car les gens étaient recevants et accueillants. »



Ce sera également un premier bain en milieu linguistique minoritaire pour cet ancien directeur général de la Chambre de commerce et industrie de Montmagny. « C'est une expérience vierge, sauf que j'arrive chez vous, bientôt chez nous, avec une expérience auprès des différents gouvernements provincial et fédéral. Ce sont des démarches qui me sont familières », constate-t-il, lançant du même souffle qu'il n'a jamais défendu de droits linguistiques, mais qu'il a mis son grain de sel pour défendre les droits des entrepreneurs de Bellechasse et de Chaudière-Appalaches lors du débat des régions ressources au Québec.

Le nouveau DG ne tardera pas à être mis au parfum de la réalité des minorités linguistiques francophones au Canada, alors qu'il participera avec le président et le DG sortant de la FFT au Colloque sur la cause Caron et le statut du français dans l'Ouest canadien, qui aura lieu les 19 et 20 février à Régina, en Saskatchewan.

Le président de la FFT a signalé à *L'Aquilon* que parmi les candidatures pour le poste de directeur général, une seule contenait une expérience approfondie en milieu minoritaire au Canada, et pour ce qui est d'une expérience nordique, il n'y en avait tout simplement pas.

Quant à l'information dévoilée vendredi passé par l'instantanéité des nouvelles de Radio Taïga, annonçant que M. Lemieux est un partisan actif du Parti Libéral au Québec, autant Richard Létourneau que Francis Lemieux ont expliqué que le nouveau DG était libre de ses choix politiques, mais que ceux-ci n'entreraient en aucune mesure dans la gestion de la Fédération. « C'est le Conseil d'administration qui trace l'orientation politique de la Fédération, qui est déjà assez claire », de spécifier Richard Létourneau.

Éditorial



Alain Bessette

Me désoler ou me consoler

Depuis quelques semaines, nous recevons de nombreux communiqués de presse sur les différentes initiatives de Walmart en matière de sensibilisation à l'environnement. Ce n'est pas la première grande compagnie qui tente de prendre un tournant vert, et ce ne sera pas la dernière. Comme un ami le faisait remarquer, ça fait pas mal drôle quand une compagnie comme celle-là se donne une étiquette verte. On a l'impression que la notion devient trop galvaudée et perdra bientôt tout son sens.

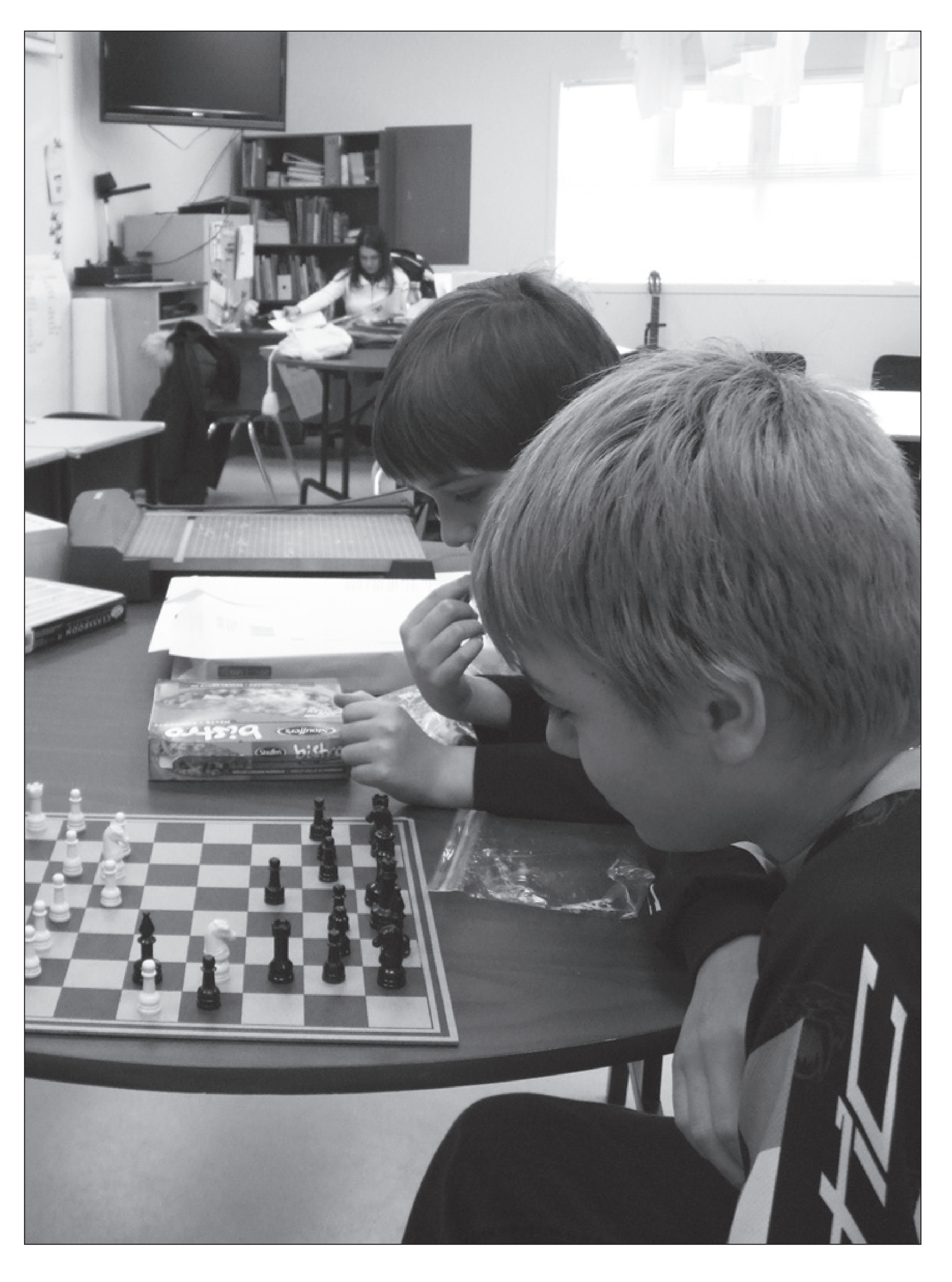
Une fois le fou rire terminé, je me suis quand même questionné sur ces efforts de grandes compagnies pour se parer d'un blason vert.

Oui, c'est cocasse de voir une chaîne de magasins qui empoche des milliards de dollars grâce aux comportements dépensiers des consommateurs. Après tout, une bonne part des problèmes environnementaux repose sur la surconsommation des biens vendus par ces mêmes compagnies.

Oui, c'est probablement un simple outil promotionnel visant à récupérer une vague populaire de sympathie à la cause environnementale. En mettant des panneaux solaires sur leurs bâtisses à distribution de biens de consommation, c'est probablement juste un exercice, au même titre que le choix de la luminosité des lieux ou de la musique d'ambiance.

Par contre, il faut quand même prendre ça comme un geste encourageant pour tous ceux et celles qui se battent régulièrement pour l'environnement. En effet, cela démontre qu'il y a un message quelque part qui passe, que des acquis commencent à se faire à un niveau social et que même les grandes compagnies se doivent maintenant d'intégrer cela dans leur marketing.

Il reste encore beaucoup à faire pour remettre notre société sur la bonne voie et sauver notre planète. Mais au moins, on peut se consoler en se disant que ces luttes portent fruit, même si ce n'est pas assez vite.



Intense concentration pour ces deux jeunes joueurs d'échec de l'école Boréale (Photo : Édith V.-R.)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond

Correction d'épreuve : Emma St-Amour et Vincent Desforges

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.











DÉPART DU DIRECTEUR DU COLLÈGE :

FIN DE CONTRAT OU CONGÉDIEMENT DÉGUISÉ?

Plusieurs m'ont demandé pourquoi avoir quitté le Collège après tout le travail, pour lui donner une certaine crédibilité auprès de la communauté, des partenaires gouvernementaux et d'autres établissements postsecondaires francophones à travers le Canada?

Lisez ce qui suit et vous pourrez tirer vos propres conclusions.

Des faits :

Le 29 novembre, à Hay River, le CA du Collège (incluant Léo-Paul, le directeur général de la FFT) et moi avons tenu une réunion durant laquelle des décisions ont été prises, entre autres, la dette du Collège envers la FFT.

Lors de cette rencontre, il a été décidé de tenir une réunion spéciale le 7 décembre pour discuter de mon contrat de travail avec le Collège et évidemment d'évaluer ma performance.

Le 3 décembre, je ne peux pas entrer dans mon bureau, la serrure a été changée. Je suis convoqué au bureau de Léo-Paul, qui est accompagné de Dorice Pinet. Il m'annonce que les membres des CA de la FFT et du Collège ont tenu une rencontre extraordinaire le soir précédent et qu'unanimement, les deux CA avaient décidé la veille de ne pas renouveler mon contrat de travail, prétextant que je n'ai pas les compétences pour poursuivre le développement du CTNO.

J'ai demandé des explications à Léo-Paul, qui a refusé.

Des questions sans réponses :

Pourquoi cette réunion extraordinaire secrète, pour mettre fin à mon contrat, sans même avoir eu la décence de me consulter ou de m'en informer? Particulièrement quand une telle rencontre était déjà prévue pour le lundi suivant?

Comment deux conseils d'administration, dont la moitié des membres sont nouveaux, donc pas au courant des dossiers, ont été en mesure de voter honnêtement afin de mettre fin à mon contrat? L'influence de Léo-Paul me semble évidente.

Pourquoi, sans évaluation formelle écrite, sans discussion, sans aucun préavis, sans que le DG, Léo-Paul, ait au moins le respect de m'informer? Ce n'est certainement pas une pratique de gestion des ressources humaines digne d'une organisation comme la FFT?

Pourquoi Léo-Paul a-t-il jugé essentiel de me traiter comme un escroc en changeant la serrure de mon bureau, en me coupant l'accès à mon ordinateur et en m'obligeant de quitter la Maison bleue immédiatement en apportant mes effets personnels sans même prendre le temps de me demander de l'informer des dossiers en cours? Pour protéger les acquis du Collège et de la FFT, m'a-t-on répondu. Ou était-ce tout simplement pour m'empêcher d'avoir accès à des renseignements sensibles?

Pourquoi a-t-il fermé le compte bancaire du Collège et transféré les sommes dans un compte de la FFT?

Pourquoi mettre fin au contrat de son directeur qui :

a) a établi des liens de confiance avec les partenaires gouvernementaux :

Patrimoine canadien a appuyé le gouvernement territorial afin d'inclure le CTNO dans son financement pour les quatre prochaines années.

Le gouvernement territorial a **ajouté un 20 000 $** au budget de 180 000 $ alloué par Patrimoine canadien pour l'année en cours.

Le ministère de l'Éducation, en plus de ce financement de base, était disposé à envisager un soutien financier additionnel afin d'embaucher une autre ressource.

Le rapport final, déposé en juillet 2009, en lien avec l'entente 2008-2009 et la planification stratégique, a pourtant été approuvé par le directeur général de la FFT et le CA du Collège et accepté par les autorités du ministère de l'Éducation.

b) a établi des liens d'affaires avec d'autres établissements postsecondaires à l'extérieur des TNO :

Une activité d'information permettant à trois finissants francophones de s'inscrire dans deux établissements postsecondaires francophones.

Des bases d'ententes de services avec plus de dix établissements postsecondaires francophones à travers le Canada.

Un contrat de près de 70 000 $ pour la promotion des services du Consortium national de la formation en santé et l'évaluation des besoins de formation en français des professionnels de la santé.

La seule réponse possible est liée au fait que j'étais en désaccord avec Léo-Paul Provencher à propos de l'utilisation des fonds dédiés au développement du Collège.

Vous serez aussi triste que moi de constater que les conseils d'administration de la Fédération franco-ténoise et du CTNO et son directeur général, Léo-Paul Provencher, ont été de mauvaise foi en procédant de façon hypocrite et cavalière dans ce processus de fin de contrat unilatéral.

Donald Violette

Levée de fonds pour Haïti

L'école Boréale se mobilise

Le samedi 6 février dernier, l'ambiance était festive entre les murs de l'école Boréale, dont le personnel et les élèves ont participé à l'organisation d'une levée de fonds pour venir en aide aux sinistrés en Haïti. De nombreuses personnes de la communauté ont apporté leur soutien à l'activité.

Édith Vachon-Raymond

Ce sont Ronald et Jackie Karp, des membres de la communauté de Hay River, qui ont contacté l'école Boréale, la semaine dernière, pour leur suggérer d'organiser une rencontre communautaire. Le but de cette dernière : organiser une levée de fonds afin de venir en aide à Haïti. Sophie Call, la directrice de l'école francophone, a répondu positivement à leur requête. À l'issue de leur rencontre, l'idée était lancée : l'école Boréale serait l'organisatrice d'une grande « vente de garage », le samedi 6 février dernier.

« Il fallait trouver quelque chose vite! », relate Jessica King, secrétaire et technicienne en informatique de l'école, toujours au décompte du montant final amassé. En collaboration avec des gens de la communauté, musique, nourriture, vente d'objets de seconde main et toutes autres sortes d'amusements ont été de la partie. Les Karp ont été de ceux qui ont égayé la journée en jouant de la musique. Et ils n'étaient pas les seuls; plus d'une demi-douzaine d'artistes ont ainsi ajouté leurs touches musicales à l'événement. L'activité a connu un tel succès que l'école a dû clore la vente plus tôt que prévu, car ils avaient tout vendu.

Les fonds amassés seront remis au Fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti, créé par le gouvernement du Canada, qui permet de doubler la somme amassée par les organismes de bienséance canadiens enregistrés et admissibles entre le 12 janvier et le 12 février prochains.



La directrice de l'école Boréale, Mme Sophie Call, pose près du recyclage amassé pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti. Une activité de bienséance qui, espère-t-on, donnera un coup de pouce aux victimes haïtiennes. (Photo : Édith V.R.)

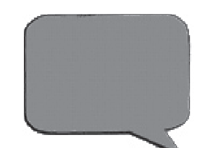
Haïti chéri

L'Aquilon vous propose un résumé de l'entrevue avec Amélie Schwarz, une élève de première année de l'école Allain St-Cyr, qui a lancé une levée de fonds pour venir en aide à Haïti. Après quelques semaines d'existence, la campagne a pris fin le mercredi 10 février. L'école francophone de Yellowknife a réussi à réunir une somme de 855 dollars, qu'elle pense verser à la Croix rouge en espérant qu'elle soit égalée par le gouvernement canadien.



Comment t'appelles-tu?
- Amélie
Quel âge as-tu?
- J'ai presque 7 ans.
J'ai appris que tu avais eu une idée après le tremblement de terre qu'il y a eu à Haïti. Est-ce que tu peux me dire quelle était ton idée?
- C'est parce qu'à Haïti, il n'y a pas beaucoup d'argent. Parce qu'il y a eu un tremblement de terre. Tout a tombé, les écoles, les maisons, les magasins. On ne sait pas combien, beaucoup sont morts. Alors, je voulais aider en donnant de l'argent pour qu'ils achètent des choses et de la nourriture.
Sais-tu où se trouve Haïti?
- Presque à l'autre bout du monde.
Connais-tu des gens qui viennent d'Haïti?
- Non, mais je connais quelqu'un de l'Australie, et quelqu'un à Ottawa.
Comment fais-tu pour aider les gens?
- On prend de l'argent, on le met dans notre sac à dos, et on le met là-bas dans le plat.
Toi, tu es arrivée à l'école avec une bouteille, elle vient d'où cette bouteille?
- C'est la mienne. Ma mère m'a dit de prendre le petit plat, mais moi j'ai pris le gros! J'ai été « sneaky »!
Est-ce que tu sais combien l'école a récolté?
- Plus de six cents dollars. On va donner un chèque.
Qu'est-ce que ça représente, 600 dollars?
- Une auto c'est plus cher, et c'est beaucoup de poupées Barbie. Mais c'est pas ça qu'ils ont besoin à Haïti, ils ont besoin de la nourriture et de l'eau.
Est-ce qu'un tremblement de terre peut survenir ici à Yellowknife?
- Non, ma mère m'a dit qu'on peut juste avoir des tout petits.
Qu'est ce que tu vas faire avec ta bouteille?
- Je vais compter. C'est un jeu qui m'apprend à compter plus.

Deux façons de commenter l'actualité



Les sections commentaires sur le www.aquilon.nt.ca



aquilon@internorth.com



Avis d'audience CRTC 2009-803

Canadä

Le Conseil tiendra une audience à partir du **22 février 2010 à 11 h, à l'administration centrale, 1, promenade du Portage, Gatineau (Québec).** Le Conseil propose d'étudier les demandes suivantes, sous réserve des interventions, sans la comparution des parties :

- **Média de Novo Inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation de langue anglaise – L'ensemble du Canada
- **The Single Parent Channel Inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler The Single Parent Channel – L'ensemble du Canada
- **ZoomerMedia Limited** – autorisation d'effectuer une transaction à plusieurs étapes impliquant des entreprises de télévision spécialisée et de télévision – L'ensemble du Canada
- **MZ Media Inc.** – autorisation de transférer l'ensemble de ses actions émises et en circulation détenues par M. Moses Znaimer à ZoomerMedia Limited – L'ensemble du Canada
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** – trois (3) demandes de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler respectivement : 1) Adrenaline, 2) Superstar et 3) TV-Time – L'ensemble du Canada
- **Société Radio-Canada** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue française en mode numérique devant s'appeler Radio-Canada sports – L'ensemble du Canada
- **Toronto Maple Leafs Network Ltd.** – demande de licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler Mainstream Sports – L'ensemble du Canada
- **FDR Media Group Inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 en langue tierce et à caractère ethnique devant s'appeler respectivement 1) Bollywood Times HD TV, 2) Desi Hindi HD TV et 3) Mehndi HD TV – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis **CRTC 2009-803** au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez au numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#069

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis à tous les employeurs

Avez-vous envoyé votre déclaration de la liste de paie pour 2009 et projection pour 2010?

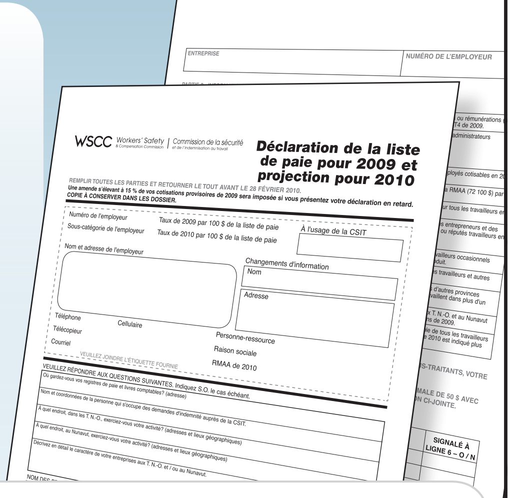
La date limite est le:

28 février 2010

Faites parvenir vos formulaires au

1-866-277-3677 (bureau des TNO)

1-866-979-8501 (bureau du Nunavut)



Saviez-vous que?

Vous pouvez éviter la pénalité en faisant parvenir vos formulaires avant la date limite. La pénalité pour les retards est de 15 %.

Assurez-vous de remplir les trois pages de la Déclaration de liste de paie de l'employeur et faites-les parvenir pour le 28 février 2010.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

www.wscc.nt.ca 1.800.661.0792 www.wscc.nu.ca 1.877.404.4407



ENTREPRENDRE DE BÂTIR UN AVENIR PROMETTEUR.

La Banque de développement du Canada comprend votre réalité. Elle vous offre le soutien nécessaire pour que votre entreprise grandisse au même rythme que vos aspirations – beau temps, mauvais temps.

BDC *L'entrepreneur d'abord*

FINANCEMENT | CAPITAL DE RISQUE | CONSULTATION | **www.bdc.ca**

Canadä



Soirées Boréales

Un partenariat nordique pour le tourisme

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) s'est associé avec les représentants du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) du Yukon et du Nunavut pour présenter les *Soirées Boréales*, à Montréal, les 28 et 29 janvier dernier, dans le cadre de la foire *Aurores Boréales*.

Édith Vachon-Raymond

Auparavant, les *Soirées Boréales* englobaient les trois territoires, sans les départager. Cette année, par contre, grâce à une collaboration entre les représentants en tourisme des RDÉE des trois territoires, des présentations distinctes ont été organisées pour le public québécois. D'une durée de trois heures, chacune des deux soirées consacrait une heure à chaque territoire. « C'était vraiment un spectacle, le but c'était de faire rêver les gens mais aussi de les informer », explique Frédéric Vandenoetelaer, agent de développement touristique au RDÉE du Yukon. « Nous avions déjà réalisé des partenariats avant », précise Réjean Lefort, directeur du tourisme au CDÉTNO, en ajoutant que c'était cependant la première fois qu'une collaboration prenait cette ampleur-là. « Y'avait beaucoup de *splash* », utilise M. Lefort pour désigner la présence des artistes qui ont offert des prestations, les vidéos de présentation et tout ce qui a été mis en œuvre pour en mettre plein la vue aux spectateurs. « Ç'a été vraiment un succès, le premier soir, nous avons accueilli près de 120 personnes! », se réjouit M. Vandenoetelaer.

« Le Nord est tellement grand avec des paysages similaires que les touristes ont de la difficulté à distinguer les trois territoires », indique Réjean Lefort, directeur du tourisme au CDÉTNO, dans un communiqué. Il ajoute « [qu']une étude réalisée par les trois gouvernements territoriaux pour la campagne *Look up North* stipule qu'un touriste qui a visité un territoire a de fortes chances de visiter les autres territoires par après. » De part et d'autre, les représentants du Yukon et des TNO s'entendent pour dire qu'il n'y a pas de place à la rivalité entre les trois territoires. L'important pour eux, explique M. Vandenoetelaer, est de faire valoir « la spécificité de chaque territoire », d'expliquer aux gens que même si le Yukon, les TNO et le Nunavut ont tous les trois le spectacle des aurores boréales, il demeure qu'ils présentent trois endroits très différents. Pour le représentant yukonnais et son homologue ténois, les *Soirées Boréales* ont ouvert les yeux aux spectateurs, et ils sont très confiants que certains d'entre eux fouleront le sol des territoires dans le courant des prochaines années.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 9, numéro 6 - 12 février 2010



Le G7 ne répond pas aux attentes du Nunavut



Photo : Caroline Pelletier

Caroline Pelletier

La réunion des ministres des Finances et des directeurs des banques centrales qui s'est tenue à Iqaluit les 5 et 6 février s'est conclue par un point de presse au Cadet Hall samedi lors duquel aucun consensus ne semble avoir été pris concernant la réforme du système financier. Malgré que les ministres s'entendent pour jeter le blâme de la crise économique actuelle sur les institutions financières et qu'ils se sont dit déterminés à ce que celles-ci en assument les frais, le secrétaire du Trésor américain, Tim Geithner, n'a pas manqué de mettre en garde ses homologues contre l'adoption de mesures trop sévères envers le système financier mondial. D'autres discussions sont prévues en marge du Sommet des leaders du G20 qui se tiendra à Toronto en juin prochain.

Si l'économie était à l'honneur lors de cette rencontre, pour la ville hôte, il s'agissait d'une opportunité à ne pas manquer. Eu égard à toute la visibilité qu'offre un tel événement, il était de la responsabilité du gouvernement territorial de faire tout ce qui était en son pouvoir pour diriger les projecteurs sur les enjeux auxquels fait face le Nunavut. À mille lieues des réformes du système financier mondial, sa chasse respectueuse du phoque, le potentiel de ses ressources naturelles et sa culture : le Nunavut aurait bien aimé réussir à attirer davantage l'attention des nombreux médias internationaux s'étant déplacé à Iqaluit pour l'occasion.

Malheureusement, n'ayant d'intérêt que pour les questions se trouvant à l'ordre du jour des ministres des Finances et préférant conserver leurs temps libres pour s'adonner à une randonnée de traîneau à chiens, la série de conférences Plein feu sur le Nunavut organisée par le gouvernement territorial n'aura pas réussi à capter leur attention. Ainsi, les quelques conférences qui n'auront pas été carrément annulées par les organisateurs auront réussi à attirer que quelques fonctionnaires des gouvernements du Canada et du Nunavut, en plus d'un ou deux médias locaux. Le même enthousiasme a été réservé aux séances d'informations offertes par la Nunavut Tunngavik Inc.

Rendez-vous manqué ? Au moins, si d'aucuns se disaient sceptiques de la capacité d'Iqaluit de pouvoir recevoir une telle rencontre, la capitale nunavoise aura prouvé qu'elle en était capable. Puis ce qui aurait pu faire une réelle différence au niveau de l'économie locale fut très inégal. Assurément, les quelques hôtels-restaurants de la ville auront été les grands gagnants, notons le Nova et le Frobisher Inn qui parfois, fermaient carrément leurs portes à la communauté pour pouvoir accommoder les visiteurs. Quant aux taxis et commerces locaux, ils semblent être restés sur leur faim.

Ressources naturelles : potentiel nunavois

Le plus grand bassin de ressources pétrolières et gazières non exploitées au monde se situerait au Nunavut

Maxime Gauld

Les immenses réserves de pétrole et de gaz naturel du Nunavut font depuis longtemps rêver. Le volume le plus important de carburant non exploité au monde était le sujet d'une conférence jeudi dernier. Gordon Mackay, sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique du gouvernement du Nunavut, a fait un survol de ce dossier dans le cadre d'une série de conférences en marge de la réunion des ministres des Finances du G7 ayant lieu à Iqaluit.

L'exploration du pétrole dans l'Arctique débute en 1961 dans la région de Winter Harbour. Le dernier puit d'exploration remonte quant à lui à 1985 sur l'île de Hekja. Plusieurs régions du Nunavut offrent un potentiel énorme mais le plus important est celui du bassin de Sverdrup qui s'étale sur 1500 km par 500 km en moyenne. En tout, Mackay estime à 1 725 milliards de dollars la valeur en pétrole et gaz naturel pour l'ensemble du Nunavut.

Pour plusieurs raisons, l'exploration des réserves de pétrole ne fait pas encore place à l'exploitation. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord est responsable de l'encadrement de ces ressources. Les règles régissant les appels à nomination, le système de réservation pour exploitation future des ressources, favoriseraient les grandes compagnies étrangères et réduiraient toute motivation pour en faire l'exploitation.

En effet, les compagnies détentrices des titres ne sont ni dans l'obligation d'exploiter, ni imposées annuellement. Cette situation unique au monde expliquerait en partie le contraste entre l'activité déterminante en eaux groenlandaises et l'inaction sur les terres et dans les eaux nunavoises. De plus, il y aurait un flou au niveau de la réglementation, qui diffère entre l'exploitation sur terre et celle sur mer. Finalement, la gestion centralisée à Ottawa n'aiderait pas à concrétiser la gestion de ces ressources.

Le conférencier, haut fonctionnaire du développement économique sur le territoire, n'a toutefois jamais fait allusion aux facteurs négatifs pouvant provenir de l'exploitation pétrolière et de gaz naturel.

Pour l'amour d'un « puppy »

La Iqaluit Humane Society organise une soirée bénéfice le 12 février au Franco-Centre, une activité de levée de fonds déterminante afin que l'organisme puisse continuer à prendre soin des animaux

Caroline Pelletier

En parcourant les rues d'Iqaluit, il n'est pas rare de croiser des chiens un peu partout, sans laisse et souvent très loin de leur domicile. Abandonnés ou tout simplement perdus, il en suffit de peu pour qu'ils se retrouvent à la fourrière municipale. C'est par la suite qu'ils atterrissent à la Iqaluit Humane Society, un organisme qui ne peut compter que sur la générosité des Iqalummiut et le temps investi par ses bénévoles pour répondre à sa mission.

Créée en 2007 à l'initiative d'un regroupement de citoyens, la Iqaluit Humane Society veille au bien-être des animaux dans la capitale nunavoise. Déjà en 2003, Kim Gould, une résidente d'Iqaluit, avait commencé à accueillir chez elle des animaux qui s'étaient retrouvés à la fourrière et qui, faute de refuge, auraient été inévitablement euthanasiés.

Aujourd'hui, l'organisme possède un conseil d'administration, des locaux et son travail est soutenu par une bonne équipe de bénévoles. Janine Budgell, présidente depuis le tout début, a poursuivi les partenariats amorcés par Gould avec la Ottawa Humane Society et le transporteur aérien Canadian North. Alors que bon nombre d'animaux sont envoyés au Sud à la Ottawa Humane Society afin d'être mis en adoption, Canadian North donne également un coup de main considérable en les transportant tout à fait gratuitement.

Depuis 2007, l'organisme est fier d'être venu en aide à pas moins de 1 200 animaux, que ce soient des chiens, chats ou autres. De ce nombre, 600 adoptions ont été confirmées. De ceux qui se retrouvent à Ottawa, plusieurs le seront sans qu'ils soient pour autant inclus dans ce nombre.

Ayant une mission qui relève davantage de la générosité et du dévouement de ses membres, la Iqaluit Humane Society réussi à financer ses activités uniquement par le biais de levées de fonds. Ainsi, une soirée bénéfice « Puppy Love » se tiendra le vendredi 12 février au Franco-Centre d'Iqaluit. Différentes activités lors de cette soirée permettront d'amasser des fonds, telles qu'un tirage 50/50, la vente de roses ainsi qu'un encan silencieux lors duquel seront mis en vente des cadeaux reçus par des commerçants.

Même si les organisateurs comptent beaucoup sur cette activité de financement pour renflouer les coffres de l'organisme, les gens peuvent aider de plusieurs autres façons, insiste Charlotte Lamontagne, administratrice à la Iqaluit Humane Society. De l'extérieur, il est difficile de s'imaginer ce dont on peut avoir besoin au quotidien. Ainsi, n'ayant pas peur d'avoir l'air ridicule, elle précise que l'organisme a présentement un grand besoin de sacs à poubelle, papiers essuie-tout, litière, sans oublier la nourriture, surtout pour chiots, puisque ces derniers se retrouvent nombreux au refuge. « Ah oui! Nous aurons aussi prochainement besoin d'une laveuse », ajoute-t-elle en riant.

Pour cet organisme qui ne peut s'appuyer sur les fonds municipaux pour fonctionner, mais qui, somme toute, fait une grande différence au sein de la communauté, les dons de la population et la contribution de bénévoles sont cruciaux. Que ce soit pour promener les chiens ou effectuer toute autre tâche telle qu'organiser des activités de financement, il est possible de s'impliquer au sein de la Iqaluit Humane Society.

On peut rejoindre un responsable de l'organisme en composant le (867) 222-1300 ou par courriel, à l'adresse iqaluithumanesociety2007@hotmail.com.

Le Nunavut en bref

Nunavut : huit nouvelles génératrices

Les communautés de Arviat, Cambridge Bay, Chesterfield Inlet, Gjoa Haven, Pond Inlet, Rankin Inlet, Resolute Bay et Whale Cove verront être remplacées leurs vieilles génératrices au mazout grâce à un investissement conjoint du gouvernement fédéral et de la nouvelle agence de développement économique du Nord, CanNor. Ce sont près de 14 millions de dollars qui seront ainsi investis. Les nouvelles génératrices à faible taux d'émission seront plus fiables et plus économiques. Elles pourront également être équipées d'un dispositif de récupération de chaleur.

Forage dans le Nord

L'Office national de l'énergie (ONÉ) examinera sa politique sur le forage dans le Nord. L'organisme tiendra une audience en vue de réviser sa politique sur la capacité de forage de puits pétroliers et gaziers de secours au cours d'une saison dans la mer de Beaufort. L'ONÉ réglemente de telles activités en vertu de la Loi sur les opérations pétrolières au Canada. Quiconque est intéressé à participer à l'audience par voie de mémoires doit s'inscrire à titre de participant au plus tard le 22 février 2010. De plus amples renseignements sur cette audience se trouvent en ligne au www.neb-one.gc.ca.

Tootoo signe pour 2,5 millions

L'ailier droit Jordin Tootoo, 27 ans, a signé une extension de deux ans avec Nashville pour 2,5 millions de dollars. Tootoo a joué dans 330 matchs dans la Ligue nationale de hockey avec 71 points et une exemption record de 550 minutes de pénalité. Il est devenu le premier joueur d'origine inuite à jouer dans la LNH quand il a fait ses débuts le 9 octobre 2003, contre Anaheim.

Décès de Pierre Cloutier

La Gendarmerie royale du Canada à Iqaluit a confirmé l'identité de l'homme retrouvé mort à son domicile du 725 en basse ville d'Iqaluit le 29 janvier. Une autopsie a été réalisée la semaine dernière sur le corps de Pierre Cloutier, âgé de 56 ans. La cause du décès n'est pas considérée suspecte à ce moment de l'enquête.

Clôture du G7 à Iqaluit

Quel festin!

Maxime Gauld

Le ministre Flaherty a offert à la communauté un grand festin de mets traditionnels samedi passé. Un bel effort pour remercier les résidants d'Iqaluit d'avoir bien accueilli les dignitaires étrangers présents lors du Sommet du G7. Muktuk, jeux collectifs, danse sociale; tout y était afin de réussir cet événement qui a su rejoindre des centaines de citadins de tous les paliers de la capitale. Cette fête ayant lieu à l'école secondaire Inuksuk a d'une certaine façon mis la table pour l'événement qui suivait à l'école Nakasuk : un concert bénéfice pour le Festival Alianait. Au total, 150 personnes se sont déplacées afin de réentendre plusieurs des artistes de la programmation 2009. La troupe Artcirq a suscité de l'excitation chez les plus jeunes; le hip hop, les ados et plusieurs autres artistes ont su émerveiller les plus vieux. Un bel événement narré surtout en inuktitut et aussi en anglais. Souhaitons que le français retrouve la place qu'on lui a jadis réservée.



Photo : Caroline Pelletier

Le ministre des Finances Jim Flaherty a reçu un gilet en peau de phoque lors du festin communautaire



G7 : Iqaluit déçu



Caroline Pelletier

Doit-on être surpris que certaines activités comme l'incontournable randonnée de traîneau à chiens ait remporté la faveur des dignitaires étrangers sur les enjeux tels que la chasse au phoque ? Si on ne peut s'étonner que cette belle grande visite ait préféré profiter des températures clémentes pour se laisser séduire par la beauté de notre paysage nordique, c'est un goût amer de déception qui nous reste encore en travers de la gorge une semaine après qu'ils aient plié bagages.

Lorsque le premier ministre Harper avait annoncé en grandes pompes que cette rencontre se tiendrait à Iqaluit, c'était avec une franche excitation et une immense fierté que le gouvernement du Nunavut avait attendu le moment venu. On savait que c'était une chance inestimable pour faire connaître notre coin de pays. Plus encore, on pouvait espérer recevoir des appuis de la part de la communauté internationale à l'égard de différents défis auxquels les Nunavummiut doivent adresser des solutions.

Après une semaine, cette rencontre paraît être un échec. Même le festin communautaire du samedi, sans oublier le concert bénéfice pour Alianait n'aura pas réussi à retenir la visite. En effet, seul le ministre Flaherty sera resté à Iqaluit pour les célébrations. De toute manière, son départ aurait sans doute paru déplacé, puisque c'est lui-même qui avait lancé l'invitation à la communauté.

Peut-être les attentes étaient-elles trop élevées ? Quoiqu'il en soit, la grande séduction n'a pas eu lieu.

Petites annonces communautaires

Bon débarras au Franco-Centre

Dans le cadre du Sommet de la langue du Nunavut, le groupe Bon Débarras sera en spectacle au Franco-Centre (#981) le jeudi 11 février à 20h. En première partie, l'humoriste Denis Grignon. Billets : 20$ En vente à l'AFN.

Soirée bénéfice pour la Iqaluit Humane Society

La Iqaluit Humane Society, organisme qui veille au bien-être des animaux, vous convie à une soirée bénéfice «Puppy Love» ce vendredi 12 février dès 19h au Franco-Centre. Musique live, dj Joe Juralak, hors-d'œuvre, encan silencieux. Billets : 40$. Infos: (867) 222-1300 ou iqaluithumanesociety2007@hotmail.com

Souper de la St-Valentin

Le samedi 13 février, les amoureux sont invités à souper au Franco-Centre. Repas terre et mer ou aubergine à la parmigiana. Service à compter de 19h. 85$ /couple (incluant le libre accès à la soirée dansante qui suivra le repas. Réservation : mgauld@nunafranc.ca

Danse sociale

Le Club de danse sociale d'Iqaluit organise une soirée de danse à l'occasion de la St-Valentin le samedi 13 février à 21h30. Coût : 15$ / non membres 10$ / membres du club de danse

Culture à l'honneur au Centre des visiteurs Unikkaarvik

Le Centre des visiteurs d'Iqaluit (Édifice 220) offre des présentations culturelles à chaque jeudi en février. Projet «Un visage, un nom» avec Sheila Oolayou (11 fév., 19h) ; Les roches et les minéraux, avec Suzanne Evaloajuk (18 fév., 19h) ; Construction d'igloo avec Anthony Ittusardjuat (25 fév., 11h). Gratuit

Le Nunavoix

Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier
Collaborateurs
Maxime Gauld

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca



Tournoi « Chicks with Sticks »

Hay River Hazard s'incline en finale

Édith Vachon-Raymond

Les joueuses de hockey de l'équipe féminine de Hay River se sont rendues à Fort Simpson, la fin de semaine dernière, pour participer au tournoi « Chicks with sticks». Elles se sont inclinées, en finale, 3 à 2 contre les Fury de Fort Smith.



« J'ai été impressionnée par le charisme de notre équipe », répond d'emblée Mélanie Serurier, au sujet du tournoi qu'elles ont disputé le week-end dernier. La jeune femme en était à son huitième tournoi avec les Hazard de Hay River. Après deux cuisantes défaites contre la très forte équipe de Fort Smith, elles ont réussi à adapter leur jeu et « à leur donner du fil à retordre ». Et elles en sont particulièrement fières, « c'était notre sixième partie en à peine plus de 24 heures! », s'exclame-t-elle. Myriam Lachance-Bernard, une autre joueuse dans l'équipe de Hay River, ajoute : « On sait qu'on a donné notre *best*! ».

Dès le samedi 6 février, les Hazard ont disputé quatre parties. Elles ont connu deux victoires contre Fort Simpson et elles ont essuyé deux défaites contre Fort Smith. Selon Mélanie et Myriam, cette équipe est très forte, et elles ont dû faire preuve d'un grand travail d'analyse pour élever leur niveau de jeu contre elle. Le dimanche, elles se sont retrouvées en demi-finale, encore une fois contre les Moose Hide Mammas de Fort Simpson. Une fois de plus, elles en sont ressorties vainqueurs. En finale, malgré un jeu plus fort et une bonne présence sur la glace, elles se sont inclinées 3 à 2 contre les Fury de Fort Smith.

L'équipe féminine de Hay River a eu peine à rassembler le nombre de joueuses nécessaire pour se rendre au tournoi, la fin de semaine dernière. « Si Hay River n'y va pas, Fort Smith n'ira pas non plus, donc il n'y aurait pas de tournoi! », explique Mélanie. « C'était une petite équipe, il a fallu convaincre des gens. Finalement, c'était une super belle fin de semaine! » Myriam, arrivée dans l'équipe cette année, ajoute que le nombre réduit de joueuses a permis aux nouvelles d'acquérir plus d'expérience sur la glace. Myriam a d'ailleurs expédié son premier but, en tournoi, « un qui compte vraiment », lors de cette fin de semaine. De plus, pour la durée du tournoi, une gardienne de but de Fort Smith s'est jointe à l'équipe de Hay River afin de compléter les Hazard. « Elle nous a donné de bons conseils du point de vue d'une gardienne de but », affirment les filles.

Outre les intenses parties de hockey sur la glace, les équipes ont été reçues comme des reines par l'équipe de Fort Simpson. *Pot luck*, prix à gagner et chandails de tournoi portant l'inscription « *Sexy, Smart and Fabulous* » (« Sexy, Intelligente et Merveilleuse ») au dos, ont contribué aux belles surprises de la fin de semaine. Les francophones des Hazard de Hay River, la « *French Connection* », comme elles se nomment en rigolant, ont même appris quelques mots en français à leurs coéquipières, en plus de propager leur slogan : « Olé, Olé, très fatiguées! » à la fin du tournoi!

AVIS PUBLIC

Évaluation foncière annuelle Zone d'imposition générale, Territoires du Nord-Ouest

Le public est avisé qu'il peut consulter la première révision du rôle d'évaluation certifié (évaluation 2009 pour l'année d'imposition 2010) de la zone d'imposition générale des Territoires du Nord-Ouest (TNO). La zone d'imposition générale englobe les propriétés des collectivités ci-dessous ainsi que les propriétés situées à l'extérieur de leurs limites municipales. La première révision du rôle d'évaluation certifié est disponible pour consultation aux endroits suivants :

- le bureau du directeur de l'évaluation foncière, ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC), gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Northwestel Tower, 5e étage, 5201, 50e Avenue, Yellowknife, TNO;
- tous les bureaux régionaux du MAMC, situés à Inuvik, à Norman Wells, à Yellowknife, à Fort Smith et à Fort Simpson;
- tous les bureaux des administrations communautaires de Paulatuk, d'Ulukhaktok, de Sachs Harbour, de Tuktoyaktuk, d'Aklavik, de Tsiigehtchic, de Fort McPherson, de Fort Good Hope, de Tulita, de Déline, de Fort Liard, de Fort Providence, de Behchokǫ̀, de Whatì, d'Enterprise, de Fort Resolution, de Łutsel K'e et de Dettah.

Notez que les Avis d'évaluation foncière 2009 pour l'année d'imposition 2010 ont été postés aux propriétaires concernés. Veuillez également prendre note qu'en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*, toute personne peut présenter une plainte par écrit sur l'évaluation de sa propriété au Conseil territorial de révision. Les plaintes doivent être reçues **au plus tard le 18 mars 2010**, à l'adresse suivante : Secrétariat du conseil territorial de révision, 5201, 50e Avenue, bureau 400, Yellowknife NT X1A 3S9.

La plainte doit être formulée par écrit et comprendre :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du plaignant;
b) l'emplacement et la description officielle de la propriété évaluée qui fait l'objet de la plainte;
c) la plainte motivée;
d) le redressement ou l'ordre recherché.

Pour de plus amples renseignements concernant les plaintes, téléphonez au Secrétariat du conseil de révision en composant le 867-873-7398. Pour toute autre question, communiquez avec les Services d'évaluation foncière du MAMC en composant le 867-873-7569.



Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires

Indian and Northern Affairs Canada — Affaires indiennes et du Nord Canada

AVIS 2010

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE les permis de prospection suivants ont été délivrés dans les régions cartographiques (SNRC) des Territoires du Nord-Ouest, conformément au paragraphe 29(1) du Règlement sur l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, C.R.C., ch. 1516, et ont pris effet le 1er février 2010 :

Permis nos 7793 à 7808 délivrés à : Darnley Bay Resources Ltd.

Permis#	Feuillet	Quart	Années
7793	97A13	N.-E.	5
7794	97A13	S.-E.	5
7795	97A13	S.-0.	5
7796	97A13	N.-0.	5
7797	97B16	N.-E.	5
7798	97B16	S.-E.	5
7799	97C1	S.-E.	5
7800	97C1	N.-0.	5
7801	97D5	N.-E.	5
7802	97D5	S.-E.	5
7803	97D6	S.-0.	5
7804	97D6	N.-0.	5
7805	97D11	S.-0.	5
7806	97D11	N.-0.	5
7807	97D12	N.-E.	5
7808	97D12	S.-E.	5

Permis nos 7809 à 7810 délivrés à : David DuPre

Permis#	Feuillet	Quart	Années
7809	106G4	N.-E.	3
7810	106G4	S.-E.	3

Les permis suivants ont été abandonnés :

Permis#	Feuillet	Quart	Années
5598	96A05	S.-0.	3
5599	96A06	N.-0.	3
5600	96A09	N.-0.	3
5604	96A11	S.-E.	3
5611	96B09	N.-E.	3
5614	96B09	S.-0.	3
5615	96B10	N.-E.	3
5628	96B15	S.-E.	3
5630	96B16	S.-E.	3
5631	96B16	S.-0.	3
6856	96A05	S.-E.	3
7144	95P03	N.-E.	3
7146	95P03	N.-0.	3
7369	96B12	S.-E.	3
7595	106B06	N.-E.	3
7596	106B06	S.-E.	3
7602	106B13	N.-E.	3
7605	106B14	S.-0.	3
7608	106G03	S.-0.	3

Aucun permis n'a été annulé.

Pour obtenir des renseignements sur les permis expirés, veuillez communiquer :

Bureau du conservateur des registres miniers
Téléphone : (867) 669-2691
Télécopieur : (867) 669-2714

Karen Polakoff
Conservatrice en chef des registres miniers
Affaires indienne et du Nord Canada
Territoires du Nord-Ouest

Canada

Le Conference Board du Canada

Les TNO en croissance économique?

Édith Vachon-Raymond, avec la collaboration de Batiste Foisy

Selon un récent aperçu économique, réalisé par le Conference Board du Canada, le produit intérieur brut des Territoires du Nord-Ouest devrait connaître une croissance économique en 2010. Une bonne nouvelle pour les territoires, qui ont connu une année 2009 plus difficile.

Cette perspective économique, présentée par le Conference Board du Canada, un organisme de recherche indépendant à but non lucratif, est la première de l'organisme, jusqu'à ce jour, à porter sur le Nord.

« Ça fait partie d'un centre de recherche sur le Nord canadien que le Conference Board a inauguré récemment », a partagé Marie-Christine Bernard, économiste pour l'organisme, en entrevue à Radio Taïga. Mme Bernard a expliqué que le Conference Board a travaillé à mettre au point un modèle économique pour chacun des territoires, grâce à l'inauguration de ce centre, alors qu'auparavant, le Yukon, les TNO et le Nunavut étaient analysés ensemble.

Pour 2010, le produit intérieur brut canadien subira une croissance d'en moyenne 2,8 %. Pour ce qui est des trois territoires réunis, le Conference Board du Canada prévoit une croissance de 3,6 %. « On voit que c'est une très bonne performance en 2010 [pour les trois territoires] », a affirmé l'économiste en entrevue. Aux TNO, une croissance de 1,5 % est prévue dans la prochaine année, notamment grâce à une hausse de la vente de diamants dans le marché asiatique. Le secteur des diamants avait connu une année 2009 un peu plus difficile en raison de la récession économique. Il n'est pas sans rappeler que le secteur minier représente plus de 35 % de l'économie des TNO, d'après des renseignements fournis par l'économiste.

« Le secteur minier va donner un élan aux trois territoires », a expliqué Mme Bernard. Elle a précisé qu'au Yukon, l'ouverture d'une nouvelle mine, « la mine Wolverine », sera particulièrement bénéfique au territoire. Du côté du Nunavut, l'or devrait jouer un rôle primordial en 2010, avec l'ouverture d'un nouveau site d'exploration. « Le potentiel est énorme au Nunavut », dit l'économiste. Elle soutient cependant « [qu']il faut que les prix soient intéressants et soient assez élevés aussi pour permettre de l'exploration ». Elle explique qu'en période de crise économique, il est plus difficile d'aller chercher le crédit nécessaire au démarrage de phases exploratoires, de là l'importance de maintenir des prix assez élevés pour générer les fonds d'exploration.

« Nous produirons deux fois par année [des aperçus économiques de ce genre] », a précisé Mme Bernard. Une mise à jour sera faite deux fois par année par le Conference Board du Canada afin de suivre de près les développements économiques du Nord canadien.



Gymnases dans les écoles francophones

Des députés unissent leurs voix

Des députés de l'Assemblée législative se sont prononcés en faveur de l'agrandissement des gymnases des deux écoles francophones des TNO lors des débats, mardi dernier.



Édith Vachon-Raymond

Wendy Bisaro, la députée de Frame Lake, a prononcé un discours pour rappeler au gouvernement la bataille à laquelle se livrent les parents francophones afin de voir apparaître un gymnase pour leurs enfants à l'école Allain St-Cyr (ÉASC). Selon des propos recueillis par Radio Taïga, la députée Bisaro aurait dit que les élèves de l'école Allain St-Cyr ont droit au même accès à l'activité physique que tous les autres élèves de [Yellowknife].

En outre, la député Bisaro a déploré que le gouvernement n'ait pas inclus la construction du gymnase dans son budget d'immobilisation pour 2010-2011 ou même pour 2011-2012. Elle demande au gouvernement d'inclure cet agrandissement de l'école dans son budget pour 2011-2012 sans attendre l'engagement du gouvernement fédéral.

Elle a ensuite demandé au ministre Lafferty si le gouvernement possédait des normes minimales de construction en ce qui concerne la construction d'écoles. Le ministre a annoncé devoir vérifier cet aspect avant de rendre sa réponse.

La députée de Hay River Sud, Jane Groenewegen, s'est quant à elle prononcée en faveur de l'agrandissement de l'école Boréale, rejoignant ainsi les propos de la députée Bisaro. Le ministère de l'Éducation est demeuré discret dans ses réponses, préférant rappeler qu'il y avait présentement des échanges entre la Commission scolaire francophone et le GTNO à ce sujet.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les écoles francophones, qui sont actuellement en Cour pour obtenir gain de cause dans l'agrandissement de leurs écoles et, ainsi, permettre à leurs élèves d'avoir un gymnase. Il n'y a pas très longtemps, la coordonnatrice de Jeunesse TNO, Rachelle Francoeur, déplorait l'absence de ces locaux à l'ÉASC. Ce « manque » l'obligeait à avoir recours à une autre école pour organiser son rassemblement jeunesse francophone, ce qui s'avérait plus cher pour l'organisme jeunesse.

Appels d'offres



Réseau TNO Santé en français
5016 48e rue, C.P. 1325
Yellowknife (TNO), X1A 2N9

Appel d'offres

PRODUCTIONS DE CAPSULES AUDIO-VISUELLES SUR LE VIH & HÉPATITE C

Dans le cadre du financement accordé par l'Agence de la Santé Publique du Canada (ASPC) au projet « Prévention VIH/Sida et Hépatite C dans les TNO, le Réseau TNO Santé en français est à la recherche d'une personne ou entreprise pour produire des capsules audio-visuelles regroupées dans un DVD avec les jeunes sur l'attitude des jeunes face au VIH et les autres infections transmises sexuellement.

Les offres doivent parvenir au bureau du Réseau TNO santé de Yellowknife, au plus tard à :

15H, HEURE LOCALE, LE 20 FÉVRIER 2010.

On peut se procurer du document d'appel d'offre ou avoir tout renseignements concernant cet appel d'offre, vous pouvez contacter :
Jean de Dieu Tuyishime
Tél. : 867-920-2919 poste 261
santef@franco-nord.com



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Fonds consacrés aux programmes de mieux-être
PM009207

– Diverses collectivités, TNO –

Le ministère de la Santé et des Services sociaux sollicite les organismes admissibles à présenter une demande de financement pour les fonds consacrés aux programmes de mieux-être. Les six domaines d'intervention prioritaires pour 2010-2011 sont : la prévention du diabète et des maladies chroniques, la prévention et l'intervention en matière d'ETCAF et la prévention du suicide.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Alison St. Amour, Planificatrice en mieux-être, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Division des services à l'enfance et à la famille, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Centre Square Tower, 6e étage, 5022, 49e Rue, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MARS 2010.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demandes de propositions à l'adresse précitée à compter du 20 janvier 2010.

Renseignements généraux :
Alison St. Amour
Planificatrice en mieux-être
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-6337
Fax : 867-920-6242
Courriel : alison_st.amour@gov.nt.ca

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Au service de Dettah, Fort Resolution, Lutsel'Ke, N'Dilo et de Yellowknife

Aide de maintien à domicile (deux postes)

Yellowknife, TNO

Postes à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,25 $ l'heure (soit environ 53 138 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 7473 **Date limite :** 19 février 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment

Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions : Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Carrières et professions

Objectif carrière en agriculture

Le Programme objectif carrière vise à créer des occasions d'emploi pour les diplômés récents en agriculture, en agroalimentaire, en science agroalimentaire et en médecine vétérinaire. Le programme fournit une aide financière aux employeurs pour l'embauche d'un stagiaire dans le secteur agricole et agroalimentaire, permettant à la prochaine génération de travailleurs d'acquérir une expérience adéquate en vue d'une carrière à long-terme dans leurs domaines d'études.

Les stagiaires admissibles doivent :

- être des citoyens canadiens ou des immigrants reçus;
- être âgés de 30 ans ou moins;
- avoir fait des études en biologie, en agriculture, en médecine vétérinaire ou en technologie appliquée;
- avoir obtenu un diplôme d'une université, d'un collège, d'un CEGEP ou d'une institution provinciale au cours des trois dernières années.

Les employeurs admissibles sont :

- des organisations qui offrent des stages de travail dans le domaine de l'agriculture au Canada;
- des entreprises du secteur agricole, organismes à but non lucratif, gouvernements provinciaux et municipaux, associations, commissions, conseils et universités.

Pour obtenir d'autres précisions ou un formulaire de proposition de projet :

Site Web : agr.gc.ca/objectifcarriere
Téléphone : 1-866-452-5558
Courriel : objectifcarriere@agr.gc.ca

Les nouveaux diplômés intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements au sujet du Programme objectif carrière sur le site Web agr.gc.ca/objectifcarriere



Agriculture et Agroalimentaire Canada Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Petites annonces

Emploi

Travail sur une ferme laitière de l'Est ontarien, stabulation libre, 100 vaches, salaire convenable, temps plein ou partiel. Envoyer CV par fax 613-987-1085 (téléphone 613-987-5332).

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2,59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Cours de Yoga en Français

Du samedi 6 au 27 février 2010 de 4 :15 à 5 :45pm - $75, 1 fois/semaine
Centre Taïga Yoga : 4916 – 49ième rue. Tél. : 766-2881
Inscription à l'avance en appelant et en payant par carte de crédit ou en vous présentant au Centre
Ce cours de Yoga en français, destiné aux débutants ainsi qu'à ceux qui aimeraient approfondir leur connaissance du yoga, comprend l'apprentissage détaillé des postures de base, de la respiration, de la relaxation, ainsi qu'une explication des bienfaits des postures.

Services en informatique

P.C. Computer, la solution à tous vos problèmes informatiques. Pour un service en français à domicile, appelez au 445-2809.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Services divers par des élèves

ASCADOS, l'entreprise des élèves de la 9e à la 11e année de l'École Allain St-Cyr est prête à vous servir. Service de traiteurs, gardiennage et animation de fêtes pour enfants, déneigement, promenade de chiens, services administratifs et tout autre demande. Nous rammassons des fonds pour deux voyages: un échange étdiant avec des nouveaux immigrants de Montréal et un projet de développement communautaire dans un pays d'Amérique centrale. Encouragez-nous et aidez-nous à atteindre notre but! Nous accepterons gracieusement vos dons! Vous pouvez rejoindre ASCADOS par courriel à ascados@hotmail.com ou au téléphone à (867) 873-3223.

Le Canadien de Montréal

L'ère Gainey est terminée





Alain Bessette

Après presque sept ans à la barre du Canadien pour Bob Gainey, voilà que le club passe à une nouvelle ère, l'ère Gauthier. Le 8 février, le Canadien a annoncé que Bob Gainey quittait ses fonctions de directeur général du club et que Pierre Gauthier prenait la relève.

Comme tout le monde, j'ai mon opinion personnelle sur la qualité des décisions prises par Bob Gainey au fil des années. Il a eu sa part de mauvais échanges (notamment celui qui a envoyé Mike Ribeiro à Dallas pour Janne Niniima) et de bons échanges (Garon pour Bonk et Huet). Somme toute, le bilan de Gainey n'est ni extraordinaire, ni désastreux.

À son arrivée, Gainey a bénéficié des retombées des séances de repêchage dirigées par son prédécesseur, André Savard, a apposé sa touche personnelle et a réussi à reconstruire l'équipe. La reconstruction a culminé en 2007-2008 en voyant le Canadien terminer au premier rang de l'Association de l'Est et se rendre en deuxième ronde des séries éliminatoires.

Depuis cette saison, on peut difficilement juger du travail de Gainey. Le nombre de blessures à des joueurs importants de l'équipe empêche de déterminer si l'équipe en place, l'an dernier ou cette année, peut aspirer aux grands honneurs.

Maintenant commence le règne de Pierre Gauthier, un autre ancien de l'organisation des Nordiques; Jacques Demers, André Savard et Jacques Martin ont tous fait partie de cette défunte organisation.

Pierre Gauthier

Bien que Pierre Gauthier ait été directeur général des Ducks d'Anaheim (1993-1998) et des Sénateurs d'Ottawa (1998-2002), je ne peux dire que je connais bien son style, ses forces ou ses faiblesses. Seul le temps pourra me permettre de juger de cette nomination.

Il semble cependant certain que son arrivée ne changera pas beaucoup la direction de l'équipe puisqu'il a agi à titre d'adjoint de Gainey pendant près de sept ans. Il a donc eu son mot à dire dans plusieurs des décisions prises par Gainey.

L'importante masse salariale de l'équipe est un autre facteur qui me pousse à croire que son arrivée ne changera pas beaucoup l'allure de l'équipe. Avec tout juste 10 millions de dollars en masse salariale disponible et seulement 14 joueurs sous contrat, Gauthier n'aura pas beaucoup de marge de manœuvre pour préparer la saison 2010-2011.

De toute façon, avec la pause olympique qui approche, il aura tout le temps voulu pour bien s'installer dans ses nouvelles fonctions, sans devoir être trop occupé par des joutes de saisons régulières.

Voler au secours d'Haïti

Un des pilotes d'avion Hercules de la compagnie First Air raconte sa participation à l'aide humanitaire fournie récemment à Haïti.

Maxence Jaillet

La compagnie canadienne First Air possède deux avions Hercules. Récemment, elle les a dépêchés en mission à Haïti pour répondre à l'urgence humanitaire deux jours après le tremblement de terre du 12 janvier dernier. Employé de First Air depuis 2006, Gilles Pucheu était copilote de nuit lors de cette mission. Français d'origine et ayant immigré au Canada depuis plusieurs années, M. Pucheu prétend que pour lui, ce n'était pas une question de choix de participer à l'effort humanitaire, mais que c'était tout bonnement son travail. « Ça fait partie de notre travail, alors on ne rechigne pas, dit-il. Ce sont d'autres régions, un type de vol bien différent de l'Arctique, et des zones à plus haute densité de trafic. Donc, c'est aussi un travail intéressant et une expérience non négligeable. » Il ajoute néanmoins que toute personne impliquée a un rôle notable et que le succès d'une telle mission repose sur le sérieux et la prise de conscience de la situation de chacune des personnes impliquées à tout niveau, à tout échelon. « Il n'y a pas que ceux au cœur de l'action, que ceux qui vont déblayer une personne des éboulis qui seront les personnes les plus efficaces. Ils ne peuvent pas accomplir leur travail s'ils n'ont pas eu les moyens d'arriver sur place d'une manière efficace, si leurs équipements, leurs matériels de secours n'ont pu suivre et s'ils n'ont pas eu les informations les plus exactes et les plus précises. » Il signale que tout le monde a un rôle, qu'il faut le respecter et qu'il ne faut pas marcher sur les pieds de l'autre. Cet ancien secouriste de haute altitude admet cependant que s'il avait été immobilisé à Haïti pour quelconque raison technique, il n'aurait pas hésité à se porter volontaire pour intervenir directement sur le terrain.

Affecté au travail de nuit, Gilles Pucheu avoue qu'il n'a pas eu l'occasion d'apercevoir les alentours de la région. « C'est structuré d'une manière telle que nous restons à l'aéroport, à proximité de l'avion. C'est possible de se dégourdir les jambes, et puis c'est tout. Le reste du temps, c'est d'aller au plus vite possible, décharger l'avion, libérer la place, pour que d'autres appareils puissent arriver et faire de même. » Selon le pilote, l'avion Hercules est très sollicité dans ce type de soutien à une mission humanitaire. « Dans des situations pareilles, il faut du matériel de secours assez rapidement, et avant qu'un bateau puisse arriver avec de l'équipement, ça demande des délais, d'une part, et d'autre part, il faut pouvoir recevoir ces navires d'une manière efficace. » Il mentionne que dans le cas d'Haïti, le port a été endommagé par le séisme et qu'il était donc normal que l'aide arrive par voie aérienne en provenance des États-Unis. « Ce serait ridicule de traverser un océan pour pouvoir fournir la demande là-bas. Nous faisions donc des allers-retours, île-continent. »

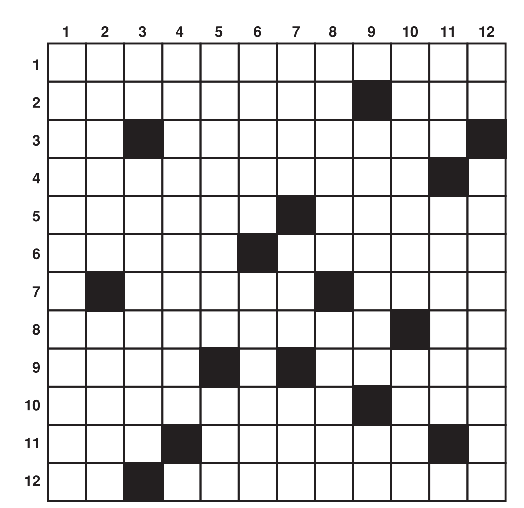


Gilles Pucheu ne peut pas juger de la qualité de cette intervention. Il prétend que si cela s'est bien passé de son côté, ça ne veut pas dire que ça ne va pas mal 20 mètres plus loin. « Pour pouvoir la qualifier, il faudrait vraiment faire partie des Nations Unies, et faire partie de tous les comptes rendus de mission qu'il y aura par la suite. »

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 95



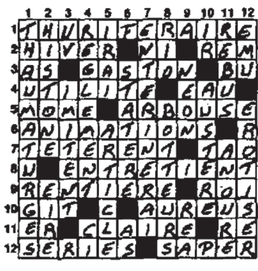
HORIZONTALEMENT

1- Auteur d'écrits satiriques dirigés contre quelqu'un.
2- Haut commandement de la marine militaire. — Possessif.
3- Dieu solaire. — Bouchant hermétiquement.
4- Partisan de l'action de brûler les corps.
5- Faux. — Allonge.
6- Donne par testament. — En état de.
7- Mois. — Dans le Pas-de-Calais.
8- Os du tarse. — Doublée.
9- Sujet non musulman de l'Empire ottoman. — Se déplaceront.
10- Qui ne croit pas au Dieu considéré comme le vrai Dieu. — À peine.
11- Situé. — A des répercussions sur quelque chose.
12- Doublée. — Plante qui passait autrefois pour guérir la rage.

VERTICALEMENT

1- Divise en petits éléments.
2- Câble, cordage. — Matière purulente fétide.
3- Gamme. — Cas grammaticaux.
4- Favoriserai l'essor de.
5- Danse cubaine. — Fleuve de l'Afrique de 1 000 kilomètres.
6- Accouplement, dans l'espèce ovine. — Qui sont en feu.
7- Boîte, enveloppe. — Journaliste espagnol (1897-1981). — Hélas.
8- Donner aux terres un troisième labour. — Tissu végétal épais.
9- Faire entreprendre à quelqu'un une tâche pénible. — Infinitif.
10- Caractère de ce qui existe dès la naissance. — Choisit entre plusieurs possibilités.
11- Éructation. — Enzyme.
12- Sièges. — Registre des sons qu'une voix peut produire.

RÉPONSE DU NO 94





SEMAINE DU 14 au 20 février 2010

BÉLIER
Il vous est maintenant donné de vivre de la chance. N'en doutez pas. Allez vers ce qui est vraiment important pour vous.



TAUREAU
Vous êtes très fier et ce que vous faites est apprécié. Vous ne devez pas vous laisser imposer quoi que ce soit. Cela est lié à votre estime de vous-même.



GÉMEAUX
Chiron vous apporte énormément de compréhension nouvelle dans le domaine de la parole. Vous allez vers des moments très importants au plan des explications que vous donnez aux autres et que les autres vous donnent.

CANCER
La planète Mars fait que vous devenez rapidement sûr de vous. Vous ne devez cependant pas essayer de vouloir tout contrôler dans le domaine de votre travail.



LION
Vous avez des possibilités immenses de succès. Cela est vraiment magnifique. Vous ne devez d'aucune manière les négliger.



VIERGE
Votre sens critique est très fort mais n'oubliez surtout pas que les gens ont leurs limites et qu'il faut voir le bien qu'ils peuvent faire.



BALANCE
La planète Saturne vous rend très méticuleux. Vous ne laissez rien passer. Vous êtes très sévère envers vous-même.

SCORPION
Vous allez vers des situations où vous serez capable de régler des complications qui existent depuis très longtemps. Cela sera formidable.



SAGITTAIRE
Vous aimez particulièrement avoir l'impression de tout vivre d'une manière nouvelle. Votre sens de l'humour est vraiment quelque chose de scintillant.





CAPRICORNE
Vous êtes dans une période de votre vie qui vous fait réfléchir au sujet de tout ce que vous voulez entreprendre. Cela vous demande d'être très sérieux.



VERSEAU
Vous ne devez d'aucune manière faire confiance à des gens qui ne le méritent pas. Le Soleil fait que vous voulez réussir mais il ne faut pas que ce soit d'une manière qui ne soit pas digne de vous.



POISSONS
Vous êtes à un point où vous pouvez avoir une grande estime de vous. Cela est important. La planète Jupiter vous apporte des choses magnifiques. Voyez-le.